Introduction

Dans le cadre d'une émission pour la télévision française[(1)], il nous a été proposé de mettre en place un protocole expérimental autour du magnétisme. M. Matsima, professionnel exerçant à Grenoble, a bien voulu prêter son concours à la reproduction d'une expérience réalisée par l'Observatoire zététique en 2004[(2)]. Une session s'est donc déroulée à son cabinet le 24 janvier 2012 et a permis de réaliser 100 essais, nombre sur lequel nous nous étions mis d'accord auparavant.

L'équipe de tournage ne disposant que d'une caméra, il n'était pas possible de réaliser une expérience satisfaisante à la fois du point de vue journalistique (images des différentes équipes réalisant le protocole) et du point de vue de la rigueur scientifique (l'équipe circulant d'une pièce à l'autre aurait mis à mal le double aveugle). Il a donc été décidé de réaliser le protocole la veille du tournage, en l'absence des journalistes. Le lendemain, des essais ont été réalisés dans un but purement illustratif, à destination des journalistes. Ensuite, nous avons procédé, dans les conditions du direct, au dépouillement des résultats des 100 essais réalisés la veille. Ainsi, les journalistes ont pu bénéficier des réactions à chaud des participants, sans pour autant menacer la qualité de l'expérience. Cette disposition a aussi permis au magnétiseur de travailler dans un cadre moins stressant, hors de toute pression liée à la présence d'une caméra.

Dans le texte qui suit, nous nommerons le phénomène à observer « fluide », « signal », ou « phénomène », indifféremment. La personne placée derrière le paravent et dont le magnétiseur signale la présence ou l'absence sera nommée « patient » ou « cobaye ».

1. ÉLABORATION DU PROTOCOLE, PRÉPARATION

Information sur le protocole
Avant de débuter l'expérience, les détails du protocole sont communiqués aux participants. On se met également d'accord sur l'analyse statistique des résultats futurs (que considèrera-t-on comme un échec, une réussite ?), et sur la façon dont les conclusions seront formulées en fonction du résultat de l'expérience.

Sélection du cobaye
Dans sa pratique, M. Matsima commence par survoler de ses mains le patient qui le consulte et identifie une zone (chakra) pour laquelle il ressent une perturbation et qui lui donne une première indication sur la façon dont il devra traiter celui-ci. Selon lui, cette « anomalie » est stable dans le temps et dans l'espace, c'est à dire qu'elle demeure pendant plusieurs jours si aucun traitement « magnétique » n'est mis en place. Reste à sélectionner le « cobaye ». Les huit membres présents de notre association sont alors à tour de rôle « testés » par le praticien. C'est finalement F. qui est choisi par le magnétiseur pour la qualité de son « signal ».

Double aveugle et tirage aléatoire : 3 équipes
L'équipe « tirage aléatoire » : composée de 3 personnes, cette équipe s'isole en début d'expérience et procède à 100 tirages à l'aide d'une pièce de monnaie. Pour chaque tirage, « pile » est noté « 1 » et « face » est noté « 0 ». Un des membres de l'équipe tire la pièce, les deux autres notent le résultat obtenu. On obtient une suite de 100 chiffres constituée de 0 et de 1, en 2 exemplaires. Un exemplaire est remis au magnétiseur pour vérification postérieure, l'autre est remis à l'assistant du cobaye.
L'équipe « magnétiseur » : elle est constituée du praticien et de deux assesseurs qui notent, chacun sur une feuille, ce que celui-ci leur indique. Dans le cadre de cette expérience, le pouce levé signifie « je ressens la présence du cobaye derrière le paravent », un zéro fait avec le pouce et l'index signifiant au contraire que le magnétiseur ne ressent aucun signal. Un des deux assesseurs dispose d'un dispositif permettant d'indiquer, par un signal sonore, que l'essai est terminé.
L'équipe « cobaye » : elle comprend le cobaye, un assistant qui lui indique s'il doit se placer derrière le paravent, et une personne chargée, après chaque placement, d'indiquer à l'équipe « magnétiseur », par un signal sonore, que tout est en place pour l'essai suivant.

Ces 3 équipes n'ont pas de contact pendant le déroulement de l'expérience. Un signal sonore normalisé (« bip » sonore de talkie-walkie) permet aux équipes de se synchroniser à chaque essai.

Normalisation des essais, contrôles

Le magnétiseur est équipé d'un casque antibruit. Cette précaution est utile pour s'assurer qu'il ne peut pas entendre le bruit (respiration, craquement du sol, etc.) potentiellement généré par le cobaye. Le signal sonore, seul élément d'information échangé entre les équipes, permet de se synchroniser. Il est généré à partir de deux talkie-walkie qui disposent d'une fonction de signal sonore. Il est important que le signal soit toujours le même (même son et même durée). L'équipe « cobaye » chronomètre chacune de ses mises en place (10 secondes) pour qu'on ne puisse pas deviner la présence ou l'absence du cobaye en fonction du temps de mise en place des essais. Enfin, toutes les données produites sont notées en double. Toute erreur ou doute quant à la qualité d'un essai conduit à la non prise en compte de l'essai dans les résultats de l'expérience.

Test blanc
Chaque expérience réalisée par l'Observatoire zététique est précédée d'un test blanc : plusieurs essais sont réalisés, sans aveugle ; le magnétiseur sait si le cobaye se trouve derrière le paravent. Ce test préliminaire est très important : il permet de se familiariser avec le protocole et surtout de vérifier que les conditions expérimentales n'ont pas une influence négative sur la performance du praticien. Dans le cadre de ce protocole, il permet également de mesurer la distance à laquelle le cobaye doit se placer pour être bien perçu par le magnétiseur quand il se trouve derrière le paravent, et de quelle distance il doit s'éloigner pour que le magnétiseur ne ressente plus du tout de signal. Ces distances seront ensuite utilisées pendant le déroulement de l'expérience. Ce jour-là, le cobaye devait, à chaque essai où il ne devait pas être derrière le paravent, se placer à plus de 2 mètres du sujet.
Si, lors du test blanc, le sujet émet un doute sur les conditions expérimentales ou s'il considère que les conditions ne sont pas réunies pour que sa performance soit optimale, l'expérience est annulée.

2. DÉROULEMENT DE L'EXPÉRIENCE

L'équipe « tirage au sort » pose les deux enveloppes contenant les 100 tirages correspondant aux 100 essais dans une pièce et se retire pour la durée de l'expérience. Sa contribution au protocole est terminée. Une enveloppe indique « magnétiseur », l'autre « cobaye ».

Les équipes « magnétiseur » et « cobaye » se saisissent chacune d'une enveloppe et s'isolent dans deux pièces séparées par le paravent.

Dans l'équipe « magnétiseur », un assesseur indique, par un signal sonore, que tout est prêt de son côté. L'enchainement des essais peut commencer.

Étape 1
Dans l'équipe « cobaye », l'assistant indique au cobaye s'il doit se placer derrière le paravent. Le 3e membre de l'équipe chronomètre 10 secondes et fait savoir à l'équipe « magnétiseur », par un signal sonore, que le premier essai est en place.

Étape 2
L'équipe « magnétiseur » s'approche et le magnétiseur se place face au paravent. Il procède comme il a l'habitude de le faire, puis indique à ses assesseurs s'il a ressenti la présence du cobaye. Les 2 assesseurs notent, chacun sur leur feuille, ce qui leur a été indiqué, puis ils s'éloignent et communiquent à l'équipe « cobaye », par un signal sonore, que l'essai est terminé.

Les étapes 1 et 2 sont répétées jusqu'à l'obtention de 100 essais.

Quand le 100e essai est terminé, chacune des équipes place ses données dans des enveloppes scellées, puis indique à l'autre, par deux signaux sonores, que l'expérience est terminée pour ce qui la concerne. Quand toutes les données ont été scellées, les deux équipes se retrouvent et les placent dans une mallette sécurisée qui reste chez le magnétiseur et dont l'Observatoire zététique conserve les clés. Ainsi, personne ne peut accéder aux informations avant le dépouillement du lendemain.

3. DÉPOUILLEMENT DES RÉSULTATS

L'ouverture de la mallette, puis des enveloppes scellées qu'elle contient, a lieu en présence des participants et de l'équipe de tournage.

Vérification des données
On vérifie d'abord que le pré-tirage en possession de l'assistant du cobaye correspond bien à celui qui avait été laissé à l'équipe « magnétiseur » (Voir annexe 1, feuilles 1 et 2). On vérifie ensuite que les comptages des deux assesseurs ne présentent pas de

différence (Voir annexe 1, feuilles 3 et 4). Aucune erreur n'étant mise en évidence, nous passons à la vérification des résultats

Analyse des résultats
On compare les résultats du tirage aléatoire et les indications notées par les deux assesseurs. (feuilles 1-2 contre feuilles 3-4).

Nombre d'essais validés : 100.

On calcule le nouveau nombre minimum d'essais qui doivent être réussis pour que l'expérience soit considérée comme un succès (en langage scientifique, on parlera de résultat statistiquement significatif). Pour ce faire, l'Observatoire zététique utilise l'outil informatique « prOZstat » disponible à l'adresse : http://zetetique.fr/stats et qui utilise la loi binomiale. Nous avons fait le choix d'un test bilatéral, cela nous permettant d'identifier (et de tenter d'analyser) une performance exceptionnelle, qu'elle soit positive ou négative.

Les statistiques nous indiquent que, si la personne obtient un score compris entre 37 et 63 succès, les résultats sont considérés comme normaux. Un résultat de 64 succès ou plus sera donc considéré comme extraordinairement bon, un résultat de 38 succès ou moins étant anormalement mauvais.

Vérification faite, le magnétiseur obtient un résultat de 44 succès et 56 échecs pour 100 essais. Cette performance s'inscrit dans la normalité, l'expérience est un échec.

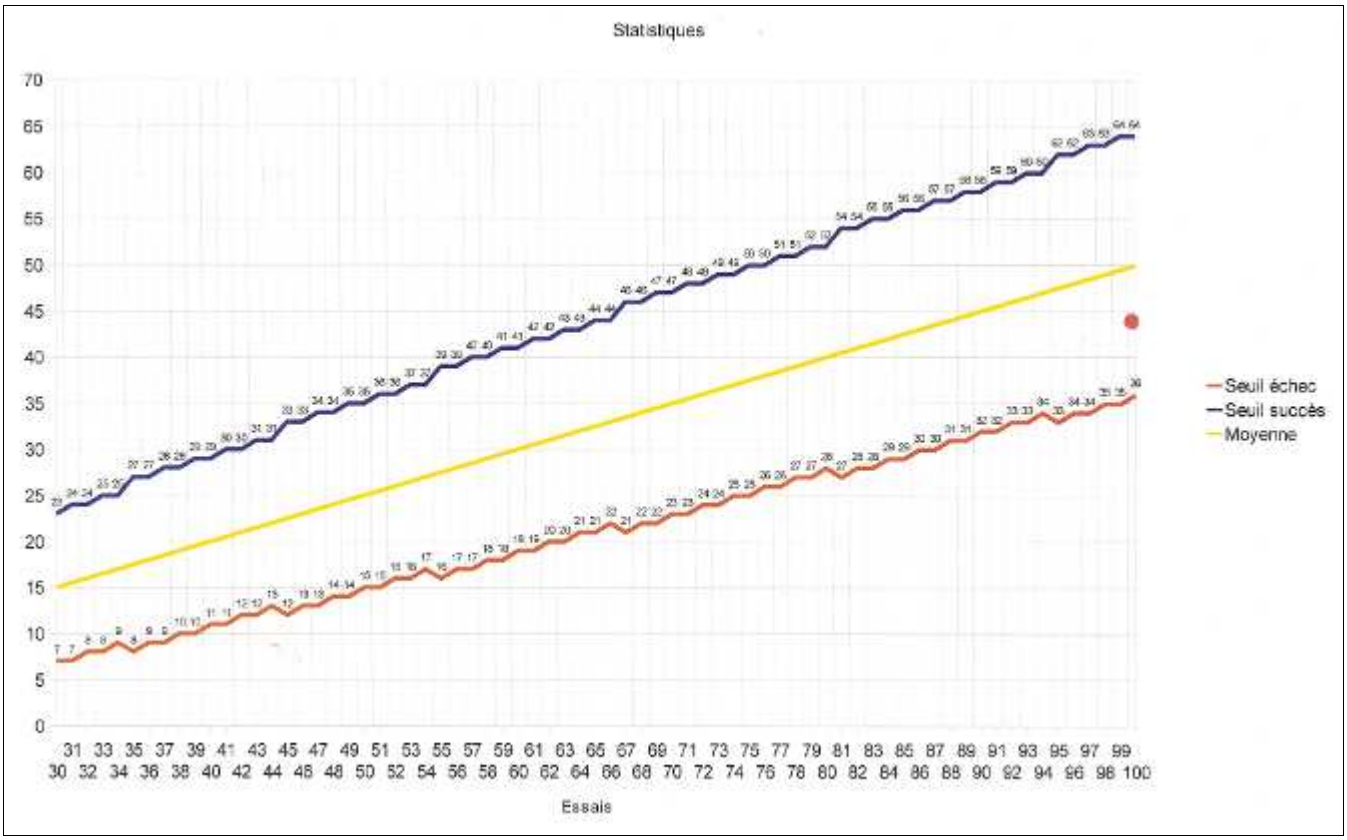

Conclusion

Cette reproduction de notre expérience de 2004 n'a pas permis de mettre en évidence de capacité particulière permettant au magnétiseur, dans un environnement contrôlé, de déterminer si une personne qu'il a préalablement examinée est effectivement placée à proximité.

A l'issue de ce travail M. Matsima, que nous remercions vivement pour sa patience, sa gentillesse et la qualité de son accueil, pense qu'il pourrait améliorer sa performance avec de l'entrainement. Il aimerait aussi que l'Observatoire zététique puisse reproduire cette même expérience avec d'autres praticiens. Il va de soi que nous accueillerons favorablement une proposition de ce type.

(1) Émission « E=M6 » diffusée sur M6 le 12 février 2012

(2) http://www.zetetique.fr/index.php/dossiers/83-experience-magnetisme

Nota : la version PDF de ce dossier contient les données brutes de l'expérience

Observatoire Zététique

Observatoire Zététique
4 avenue du Vercors
38600 – Fontaine
E-Mail: contact@zetetique.fr
Tél. président : 06 07 49 59 83

ASSISTANT PATIENT

Date : 24/01/2012 Lieu : Grenoble Expérience : Monsieur M.

Nom : BEVILLARD ERIC Signature : EB

1ère dizaine	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0
2ème dizaine	1	0	1	1	1	0	0	0	1	1
3ème dizaine	0	0	1	1	0	0	1	0	1	1
4ème dizaine	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0
5ème dizaine	1	0	0	1	1	1	1	0	0	0
6ème dizaine	1	1	0	0	1	1	0	0	0	1
7ème dizaine	0	1	0	0	0	1	0	1	0	1
8ème dizaine	1	0	0	1	0	0	0	0	1	0
9ème dizaine	0	0	1	0	1	1	0	0	1	1
10ème dizaine	0	1	0	1	0	1	1	0	1	1

Remarques : PATIENT FLORENT MARTIN
ASSISTANT 1 : GAILLOT
ASSISTANT 2 : N. VIVANT

Observatoire Zététique

Observatoire Zététique
4 avenue du Vercors
38600 – Fontaine
E-Mail: contact@zetetique.fr
Tél. président : 06 07 49 59 83

TIRAGE MAGNÉTISEUR.

Date : 27/01/22 Lieu : Grenoble Expérience : Monsieur M.

Nom : Chaplain Olivier Signature : [illegible]

1ère dizaine	~~0~~	0	~~0~~	0	~~1~~	~~1~~	0	~~0~~	1	~~0~~	6
2ème dizaine	~~1~~	~~0~~	1	~~1~~	~~1~~	~~0~~	~~0~~	~~0~~	~~1~~	~~1~~	9
3ème dizaine	~~0~~	0	1	1	~~0~~	0	1	0	~~1~~	1	3
4ème dizaine	1	~~1~~	~~1~~	~~0~~	~~1~~	1	1	1	~~1~~	0	5
5ème dizaine	1	0	~~0~~	1	1	~~1~~	~~1~~	0	~~0~~	~~0~~	5
6ème dizaine	~~1~~	~~1~~	~~0~~	0	~~1~~	1	0	~~0~~	~~0~~	~~1~~	7
7ème dizaine	0	1	~~0~~	~~0~~	0	~~1~~	~~0~~	~~1~~	0	1	5
8ème dizaine	1	~~0~~	0	~~1~~	~~0~~	0	~~0~~	0	1	0	4
9ème dizaine	~~0~~	~~0~~	1	0	1	~~1~~	0	~~0~~	~~1~~	~~1~~	6
10ème dizaine	0	~~1~~	~~0~~	~~1~~	~~0~~	~~1~~	1	0	~~1~~	1	6

56/44
echecs/succès

Remarques :

Observatoire Zététique
4 avenue du Vercors
38600 – Fontaine
E-Mail: contact@zetetique.fr
Tél. président : 06 07 49 59 83

Observatoire Zététique

ASSESSEUR (1)

Date : 24.01.2012 Lieu : Grenoble Expérience : Monsieur M.

Nom : CHATELAIN LINDA Signature : Kabyl

1ère dizaine	~~1~~	0	~~1~~	0	~~0~~	~~0~~	0	~~1~~	1	~~1~~	6
2ème dizaine	~~0~~	~~1~~	1	~~0~~	~~0~~	~~1~~	~~1~~	~~1~~	~~0~~	~~0~~	9
3ème dizaine	~~1~~	0	1	1	~~1~~	0	1	0	~~0~~	1	3
4ème dizaine	1	~~0~~	~~0~~	~~1~~	~~0~~	1	1	1	~~0~~	0	5
5ème dizaine	1	0	~~1~~	1	1	~~0~~	~~0~~	0	~~1~~	~~1~~	5
6ème dizaine	~~0~~	~~0~~	~~1~~	0	~~0~~	1	0	~~1~~	~~1~~	~~0~~	7
7ème dizaine	0	1	~~1~~	~~1~~	0	~~0~~	~~1~~	~~0~~	0	1	5
8ème dizaine	1	~~1~~	0	~~0~~	~~1~~	0	~~1~~	0	1	0	4
9ème dizaine	~~1~~	~~1~~	1	0	1	~~0~~	0	~~1~~	~~0~~	~~0~~	6
10ème dizaine	0	~~0~~	~~1~~	~~0~~	~~1~~	~~0~~	1	0	~~0~~	1	6

56 échecs / 44 succès

Remarques :

Observatoire Zététique
4 avenue du Vercors
38600 – Fontaine
E-Mail: contact@zetetique.fr
Tél. président : 06 07 49 59 83

ASSESSEUR (2)

Date : 24/01/2012 Lieu : GRENOBLE Expérience : MONSIEUR M.

Nom : FRANCK VILLARD Signature :

4 1ère dizaine	1	0	1	0	0	0	0	1	1	1
1 2ème dizaine	0	1	1	0	0	1	1	1	0	0
7 3ème dizaine	1	0	1	1	1	0	1	0	0	1
5 4ème dizaine	1	0	0	1	0	1	1	1	0	0
5 5ème dizaine	1	0	1	1	1	0	0	0	1	1
3 6ème dizaine	0	0	1	0	0	1	0	1	1	0
5 7ème dizaine	0	1	1	1	0	0	1	0	0	1
6 8ème dizaine	1	1	0	0	1	0	1	0	1	0
4 9ème dizaine	1	1	1	0	1	0	0	1	0	0
4 10ème dizaine	0	0	1	0	1	0	1	0	0	1

(44)

Remarques :

Observatoire Zététique

Observatoire Zététique
4 avenue du Vercors
38600 – Fontaine
E-Mail: contact@zetetique.fr
Tél. président: : 06 07 49 59 83

Date : 24/04/12
Lieu : Grenoble
Présents :
- Eric Beillard (tirage au sort)
- Olivier Chaplain (tirage au sort)
- Jean-Louis Racca (tirage au sort)
- Linda Chatelain (amenseur 1)
- Franck Villard (amenseur 2)
- Fabrice Matsima (magnétiseur)
- Jean-Luc Chatelain (assistant cobaye)
- Florent Martin (cobaye)
- Nicolas Vivant (assistant cobaye 2).

Déclaration de mise en place d'un protocole expérimental entre l'association « Observatoire Zététique » et M. MATSIMA, aussi nommé « le prétendant » dans les paragraphes ci-dessous.

1) Le prétendant est d'accord que tous les documents (photos, films, écrits, enregistrements,...) résultant de l'épreuve pourront être utilisés par l'Observatoire Zététique. Le prétendant peut demander, avant l'expérimentation, que ses résultats ne soient publiés qu'anonymement.

2) Le prétendant dégage l'Observatoire Zététique, ses membres, et tout aide ou assistant physique ou moral de la démonstration, de toute responsabilité en cas de blessure, maladie, traumatisme psychique, accident, perte professionnelle ou financière, résultant de la démonstration.

3) Le prétendant devra assumer tous ses frais personnels (déplacements, hébergement,...) liés à la démonstration ainsi que les frais inhérents aux demandes qu'il pourrait faire de matériels, appareils ou matériaux très spécifiques ou inhérents aux déplacements et hébergements des expérimentateurs s'il demande que sa démonstration se fasse en un lieu spécifique.

4) Quelle que soit l'issue de sa démonstration, le prétendant s'engage à toujours en préciser le résultat concret lors de toute déclaration (sous quelque forme et sur quelque support que ce soit) publique ou privée concernant cette démonstration.

5) Tous les prétendants devront formaliser par écrit leur acceptation des règles générales décrites ci-dessus avant qu'aucun détail de protocole expérimental ne soit élaboré. "

Signatures, précédées de la mention « lu et approuvé » : lu et approuvé

Pour l'Observatoire Zététique,

Nicolas Vivant

Le prétendant,

Matsima

Link
PRODUCTION

AUTORISATION DE CESSION D'IMAGES POUR TOURNAGE ET DIFFUSION

Je soussigné (e).....
Domicile.....
Télé : .....
Autorise la société LINK PRODUCTION à m'interviewer aux fins de réalisation , dans le cadre de la série de magazines E=M6 destinée prioritairement à une diffusion sur M6.
Je suis filmé et interviewé pour reportage intitulé :.....
J'accepte que mon interview fasse l'objet de coupe, montages et rapprochement nécessité par les impératifs techniques et artistiques de la réalisation de l'œuvre, conformément aux usages de la profession dans le respect de mes propos et de leur sens. Je renonce à tout droit de regard sur ce reportage.

L'autorisation ainsi donnée vaut pour :
La reproduction mécanique et la représentation publique en vue de sa communication au public pour une exploitationcommerciale ou non ; par tous réseaux de communication électronique connus ou inconnus à ce jour.
L'exploitation des images et sons de mon interview ensemble et /ou séparément , intégralement ou partiellement aura lieu :
-Par voie hertzienne, par tous les réseaux câblés , par satellite sur tout support connu à ce jour, par tous médias audiovisuels
Par tous réseaux interactifs ou non dont le réseau internet et notamment le site internet fixe ou mobile sur tout ou partie des sites de M6 WEB (pour tout ou partie du reportage objet des présentes sur le site M6 WEB)
-Par services on demand : VOD SVOD FVOD, EST
-Service de téléphonie fixes ou mobile , interactif ou non
-Par des photographies tirées de l'œuvre audiovisuelle me représentant (sur tout support graphique : presse , magazine, ouvrages...)

Cette autorisation est consentie gracieusement à LINK PRODUCTION, pour toute utilisation faite par elle et ou indirectement par tous tiers autorisés par elle. Elle est consentie pour une durée de 10 ans à compter de la première diffusion pour le monde entier, et pour un nombre de diffusions illimitées.
En conséquence de quoi je renonce à réclamer à la société LINK PRODUCTION, aux diffuseurs, de l'œuvre toute forme de rétribution, rémunération ou indemnité quelconque pour ma participation à l'œuvre .

Fait à ..... le (Signature avec la mention « Lu et approuvé- Bon pour accord)

LINK PRODUCTION
4 - 6 Villa Thoréton– 75015 Paris TEL +33 1 40 60 26 00 FAX +33 1 40 60 26 49
S.A .S au CAPITAL DE 37000 euros RCS PARIS B 483 313 284 – APE 922B